Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 022-212203699-20260330-2026_018-DE

COMMUNE DE TRÉMEUR
(Côtes d'Armor)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le trente du mois de mars, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy CORBEL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2026.

Présents : CORBEL Guy - DESAINT DENIS Françoise - DESAINT DENIS Adeline - DESCHAMPS Marie-Noëlle - ÉON-SALABERT Fanny - FIERDEHAICHE Frédéric - HAGUET Guillaume - MEUNIER Romain - PERRAULT Stéphane - POINÇU Sandra - RENAULT Ludovic - SAMSON Pierrick - SAUX Frédéric - SPILEMONT Juliette - VELY Isabelle

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Françoise DESAINT DENIS

Délibération n° 2026-018 - Validation d'un devis pour l'aménagement du bar dans le commerce multiservices

Vu :

- le projet d'aménagement du commerce multiservices communal,
- la nécessité d'équiper et d'aménager l'espace bar afin d'assurer son bon fonctionnement,
- le devis n° I-26-02-1 en date du 9 février 2026 présenté par l'entreprise FOURNIER Yohann, relative à la fabrication, fourniture et pose du mobilier du bar,

Considérant :

- que ce devis comprend notamment :
  - la fabrication du comptoir, arrière-comptoir et meuble caisse,
  - la réalisation de meubles de rangement et d'étagères (pain, bar, viennoiserie),
  - l'éclairage LED sous comptoir,
  - ainsi que les travaux de démontage, transfert et pose,
- que le montant total du devis s'élève à :
  - **11 368,00 € HT**, soit **13 641,60 € TTC**,
- que ces travaux sont nécessaires à la mise en service du commerce multiservices,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le devis n° I-26-02-1 présenté par l'entreprise FOURNIER Yohann pour l'aménagement du bar du commerce multiservices, pour un montant total de **13 641,60 € TTC**,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le devis ainsi que tout document afférent à cette opération,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget annexe Commerce Multiservices,

Fait et délibéré les an, mois et jour susdits.
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Guy CORBEL

MAIRIE DE TREMEUR
Côtes d'Armor

La secrétaire,
Françoise DESAINT DENIS

F. Desaint Denis